

Notice Fiche Établissement

à l'attention des inspecteurs des installations classées

Version	date	description
1	17 mai 2023	notice initiale
2	9 octobre 2023	dates au choix ajout du profil crématorium traçabilité des non dangereux précisions sur l'origine des déchets liste des bordereaux que l'entreprise se fait à elle-même liste des bordereaux avec quantités aberrantes liste des SIRET du même SIREN
3	7 novembre	graphiques 2760-1, 2770, 2790
4	21 juin 2024	Ajout des transporteurs (déchets transportés, stats déchets transportés) Données relatives aux entreprises de travaux amiante Graphique 2760-2 Données relatives aux échanges transfrontaliers Données relative au bsd "suivi PNTTD" Ajout des données déclarées au RNDTS (uniquement les déchets non dangereux) Informations relatives aux entreprises de travaux amiante Liste des bordereaux que l'entreprise se fait à elle-même
5	31 juillet 2024	Ajout d'une annexe sur les déchets sortant d'un établissement identifié comme incinérateur (Déchets tracés et déclarés)
6	4 septembre 2024	Ajout des données graphiques Terres et sédiments (TEXS) (source RNDTS) Ajout des données graphiques SSD (source RNDTS) Ajout d'une annexe des SSD déclarés (source RNDTS) Ajout des données graphiques des transports DND et TEXS (source RNDTS)

Les établissements vont désormais avoir accès à leur fiche établissement. Le but de cette transparence est qu'ils soient vigilants sur leur gestion de déchets et corrigent les erreurs.

Leur notice ne comprend pas les “☞” => qui sont des informations pour l'administration

☞ La fiche d'un établissement peut être éditée pour toutes les entreprises que vous suivez, et pas seulement celles qui collectent ou traitent des déchets.

☞ Il est ainsi possible de s'assurer qu'un établissement gère correctement ses déchets, au travers des différents indicateurs proposés.

La fiche comporte les données sur les déchets "obligatoirement" tracés via Trackdéchets:

- les déchets dangereux code CED (avec *)
- les déchets non dangereux au regard du code CED (sans *) mais qualifiés comme dangereux par l'émetteur (action possible dans ce sens sur Trackdéchets)
- les déchets contenant des Polluants Organiques Persistants (POP)

et les déchets non dangereux dont la traçabilité n'est pas obligatoire mais qui ont fait l'objet d'une dématérialisation dans l'outil.

La fiche comporte également:

- les données liées aux transferts transfrontaliers
- les données déclarées au RNDTS
- les données issues de GUN (Guichet Unique Numérique de l'inspection)

⚠️ Les données ne peuvent pas être éditées pour les éco-organismes, négociants, courtiers et autres intermédiaires pour le moment.

1. Informations de l'entreprise

SIRET: 4 [REDACTED]	Agréments et récépissés déclarés sur Trackdéchets	Les données pour cet établissement peuvent être consultées sur Trackdéchets
Profils établissements renseignés sur Trackdéchets :	Récépissé Transporteur n°E [REDACTED] 4 valide jusqu'au 17/04/2028	Elles comprennent les bordereaux de suivi de déchets (BSD) dématérialisés, mais ne comprennent pas :
• Usine de traitement	Récépissé Négociant n°8 [REDACTED] 1 valide jusqu'au 17/04/2028	• les éventuels BSD papiers non dématérialisés
• Tri Transit Regroupement (TTR)	Récépissé Courtier n°8 [REDACTED] 4 valide jusqu'au 17/04/2028	• les bons d'enlèvements (huiles usagées et pneus)
• Producteur		
• Déchetterie		
• Transporteur		
• Négociant		
• Courtier		
RUE DE L [REDACTED] Y		
Période du 15 mai 2022 au 15 mai 2023		

Vous trouverez ici, les profils, les différents agréments (courtier, négociant, centre VHU) ou récépissés (transport de déchets) que l'établissement a renseigné sur son compte Trackdéchets.

L'adresse renseignée provient de la base INSEE que nous interrogeons et peut diverger de celle enregistrée sur GUN.

Les profils d'établissements possibles sur la plateforme sont :

- Producteur de déchets : producteurs de déchets, y compris T&S
- Intermédiaire
- Installation de Transit, regroupement ou tri de déchets
 - Déchets non Dangereux (Rubriques 2713, 2714, 2715, 2716)
 - Déchets Dangereux (Rubrique 2718)

- Déchets DEEE (Rubrique 2711)
- Autres cas déchets non dangereux (Rubrique 2731)
- Autres cas déchets dangereux (Rubriques 2719, 2792-1, 2793-1, 2793-2, 2797-1, 2798)
- Installation de traitement
 - Incinération de déchets dangereux
 - Incinération de déchets non dangereux
 - Crématorium
 - Installation de stockage de déchets dangereux
 - Installation de stockage de déchets non dangereux (y compris casiers dédiés amiante, plâtre)
 - Installation de stockage de déchets inertes
 - Autres traitement de déchets non dangereux
 - Autres traitements de déchets dangereux
- Installation de valorisation de T&S
- Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial
- Installation de traitement de VHU (casse automobile et/ou broyeur agréé)
- Transporteur
- Négociant
- Courtier
- Éco-organisme
- Entreprise de travaux amiante

 ! Point de vigilance : profil renseigné à comparer aux profils réels du site.

Une entreprise pourrait avoir comme profil sur Trackdéchets "installation de traitement", alors qu'elle n'a pas les autorisations préfectorales requises. Les données de GUN n'étant pas sûres à 100%, nous ne bloquons pas cette déclaration.

Les données agréments et récépissés n'ayant pas de base accessible (données entreposées en préfectures), Trackdéchets affiche les informations déclarées sur son site par l'entreprise.

Liste des SIRET issus du même SIREN

 A la demande de l'inspection, il a été ajouté un état des SIRET relevant d'un même SIREN, avec leur date d'inscription à Trackdéchtes, ce , afin d'avoir également un aperçu des autres entreprises (exemple ci-dessous)

Liste des autres établissements de la même entreprise (SIREN 486773998) :

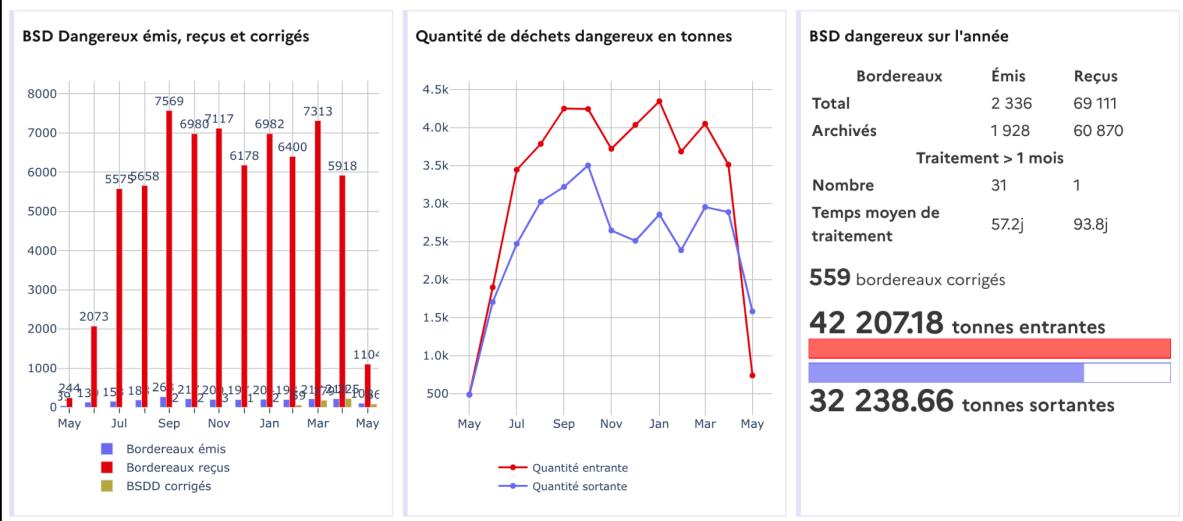
SIRET	Nom	Adresse	Date de création
486773998	ASTRALIS	981 000 1000 0000 0000 0000 0000 0000	24/12/2021
486773998	ASTRALIS	71 840 000 0000 0000 0000 0000 0000	10/01/2022
486773998	ASTRALIS	71 840 000 0000 0000 0000 0000 0000	10/01/2022
486773998	ASTRALIS	71 840 000 0000 0000 0000 0000 0000	10/01/2022
486773998	ASTRALIS (ENTREPRISE DÉMATERIALEMENT)	71 840 000 0000 0000 0000 0000 0000	03/07/2023

Il s'agit de la liste des établissements relevant du même SIREN (même entreprise) et inscrits sur Trackdéchets.

2. Les données issues des bordereau tracés dans Trackdéchets

Pour chaque type de bordereaux (BSDD, BSDA, BSDASRI, BSFF et BSVHU) ainsi que pour les déchets non dangereux suivis via les BSDD, trois composants sont générés :

Données des bordereaux de suivi dématérialisés issues de Trackdéchets



1. Graphique des bordereaux émis, reçus ou corrigés

Le graphique de gauche correspond aux nombre de bordereaux émis, reçus ou corrigés

- les bordereaux émis par l'établissement sont intégrés à la date de leur expédition
- les bordereaux reçu sont intégrés à la date de leur réception

- les bordereaux corrigés sont intégrés à la date de la demande de révision, si la révision a été acceptée (pas d'intérêt d'indiquer une demande de révision en attente, ou refusée)

☞ Sur Trackdéchets, si un acteur constate une erreur, il peut proposer une demande de révision qui doit être validée ou refusée.

Par exemple : le destinataire constate une erreur de pesée 8522 tonnes et veut la corriger en 8,522 tonnes, il en fait la demande et le producteur doit l'accepter pour que cette valeur soit modifiée sur le bordereau.

☞ ! Point de vigilance : Un grand nombre de révision peut indiquer des erreurs récurrentes ou une fraude organisée en accord entre les 2 acteurs.

nota: Pour mieux voir les valeurs n'hésitez pas à cliquer sur les légendes pour activer ou désactiver un indicateur.

2. Graphique de la quantité de déchets reçus et envoyés

Le second graphique, au centre, correspond au **tonnage** de déchets entrants et sortants. Il se peut qu'une valeur aberrante écrase les autres données. Dans ce cas, l'entreprise doit mettre en révision le bordereau concerné.

i La valeur indiquée est toujours celle de la pesée de l'installation de destination (pour les entrants et sortants), un déchet envoyé mais non pesé car pas encore reçu n'apparaît donc pas.

i Pour les DASRI, est indiqué si la donnée est disponible. Il s'agit du volume accepté par l'installation de destination du bordereau.

3. Statistiques sur les bordereaux dans lesquels l'entreprise est visée

Les données synthétisent les informations suivantes :

- le nombre de bordereaux sur lesquels l'établissement a été visé comme émetteur et destinataire ;

Et parmi tous ces bordereaux :

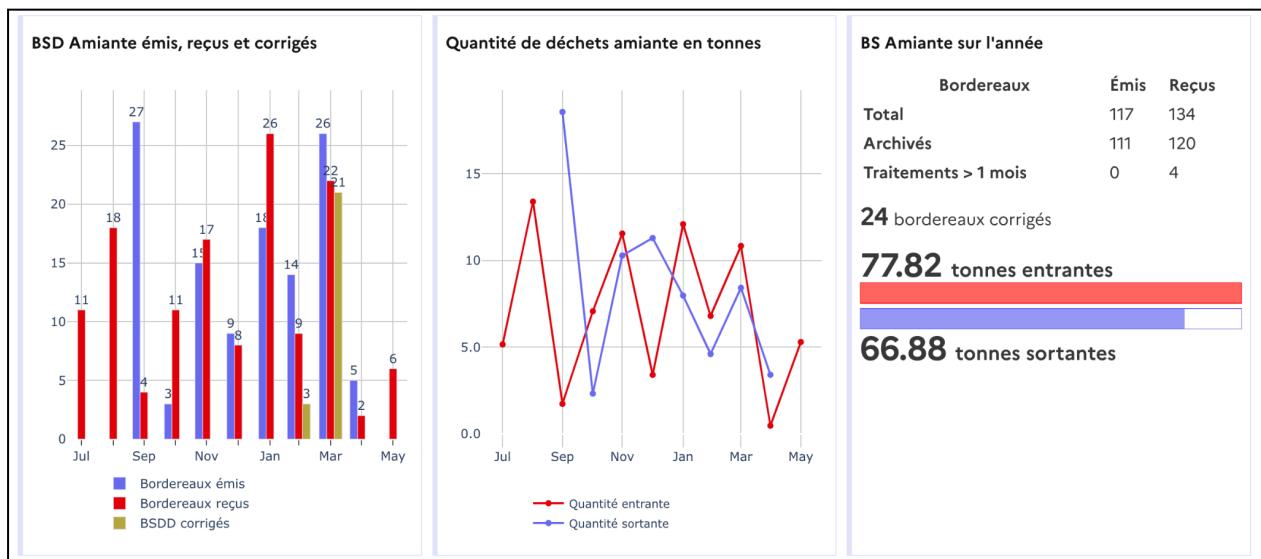
- le nombre de bordereaux archivés, c'est à dire marqués comme :
 - traités (traitement final comme intermédiaire)
 - refusés
 - en rupture de traçabilité
 - expédiés à l'étranger (via PNTTD)
- le nombre de bordereaux pour lesquels les traitements supérieurs à 1 mois (délai entre la date de réception et la date de traitement)
- Pour les traitements >1 mois, le délais moyen de traitement en jours

Le nombre total de bordereaux révisés correspond aux bordereaux dont la révision a été initiée par l'établissement pour lequel on édite la fiche.

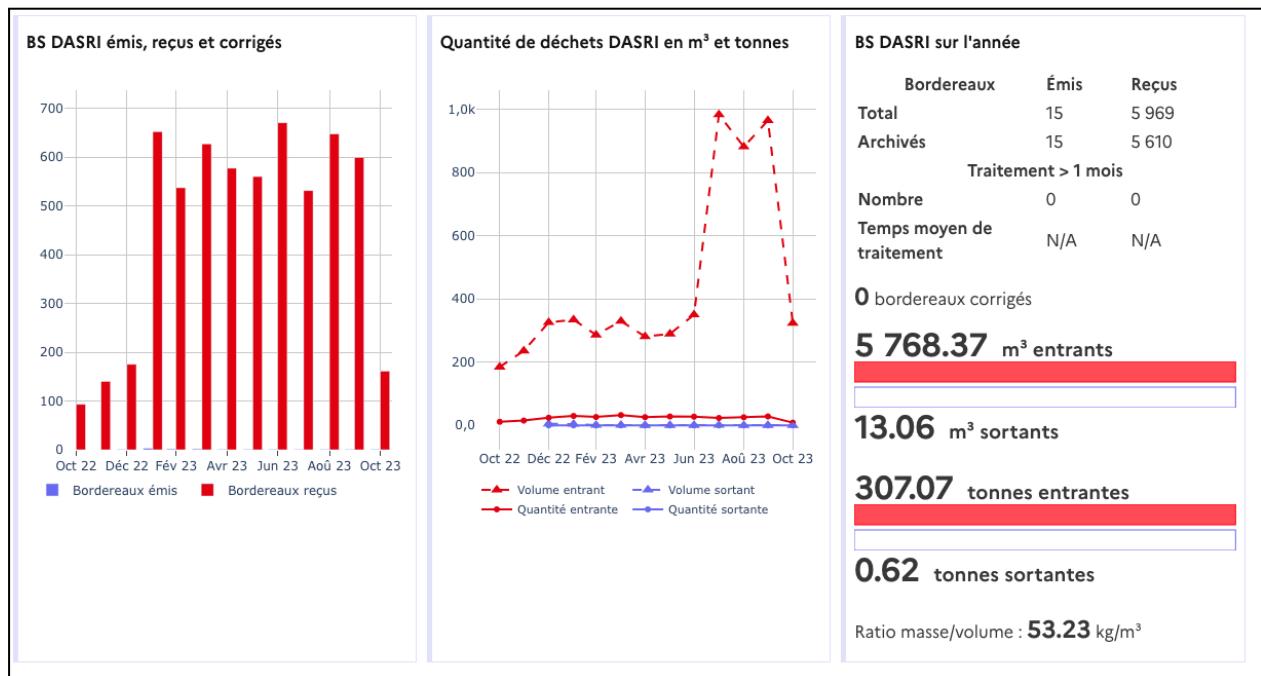
 **⚠ Point de vigilance :** Le nombre de bordereaux dont le traitement est > 1 mois et les délais de traitement; le nombre de bordereaux vivants.

 Le delta entre les tonnages entrants et sortants n'indique pas nécessairement un stock, il peut aussi y avoir un traitement (incinération, enfouissement, etc).

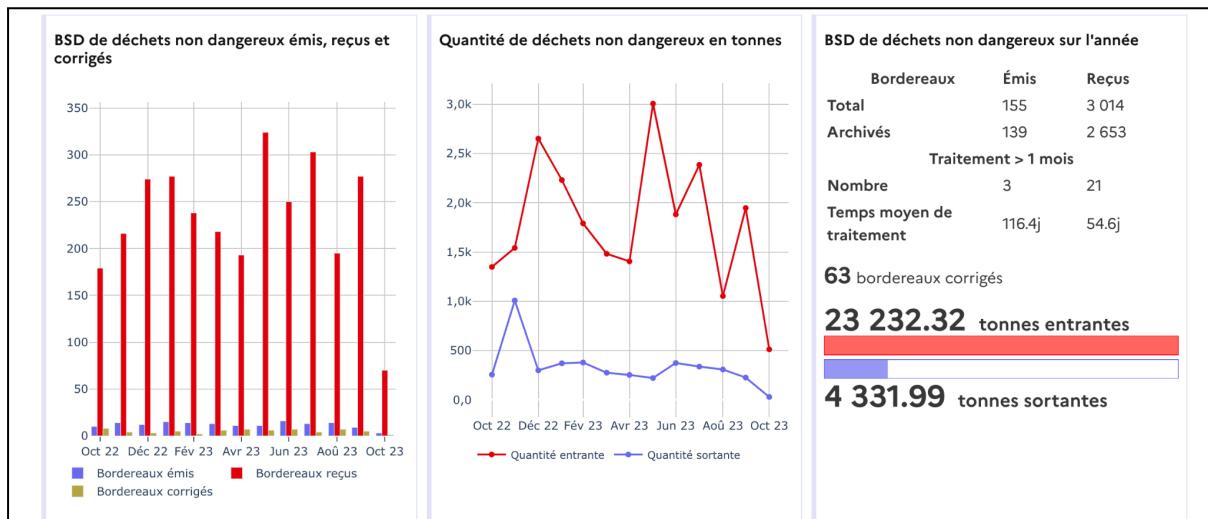
Les informations sont organisées de la même façon pour chaque type de bordereaux.
Par exemple pour les BSDA :



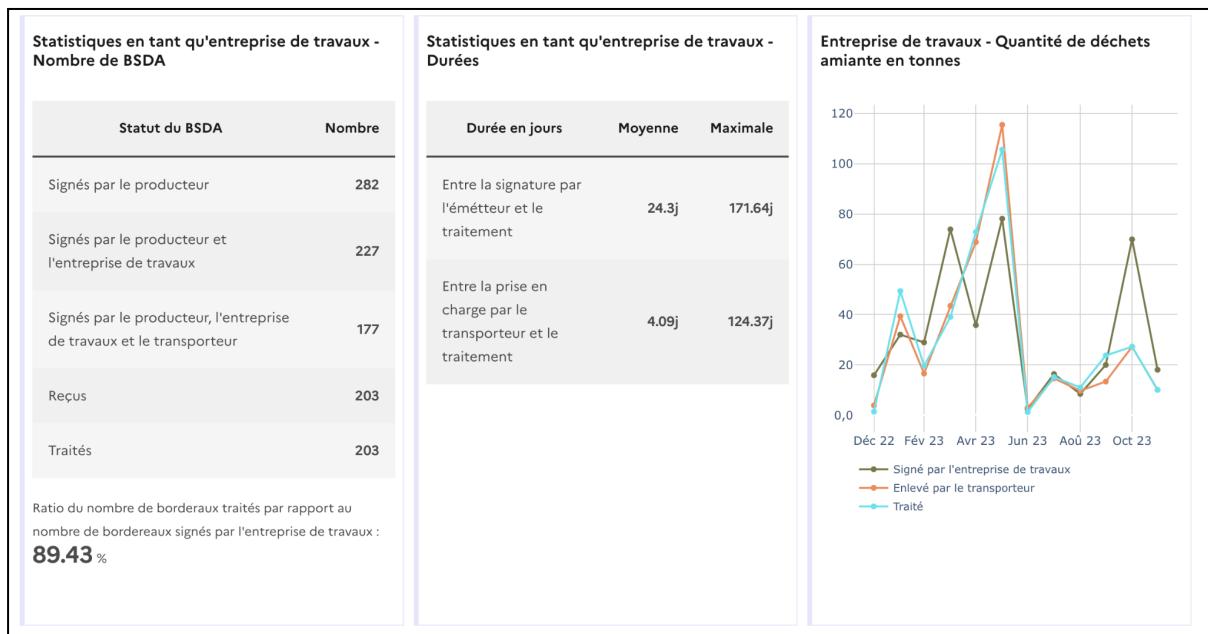
Pour les DASRI, si l'information est connue, la quantité est aussi affichée en volume (m^3) :



Pour les déchets non dangereux, la traçabilité n'est pas obligatoire. L'entreprise TTR peut donc mettre en place une traçabilité entrante, mais si l'exutoire ne le souhaite pas, les stock augmentent pour Trackdéchets, sans information de sortie. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous :



4. Données relatives aux entreprises de travaux amiante



Premier cadre : il s'agit du nombre de bordereaux sur lesquels le SIRET de la présente fiche est celui de entreprise de travaux visée sur le BSDA.

Pour chacun de ces bordereaux, on compte le nombre de :

- signés par les producteurs ;
- signés par les producteurs ET l'entreprise de travaux ;
- signés par les producteurs ET l'entreprise de travaux ET le transporteur ;
- marqués comme reçus ;
- marqués comme traités.

Le ratio indiqué sous le tableau est fait entre d'une part les bordereaux marqués comme traités et d'autre part les bordereaux signés par les producteurs ET l'entreprise de travaux.

Second cadre : il indique la durée (en jours) moyenne et maximale entre :

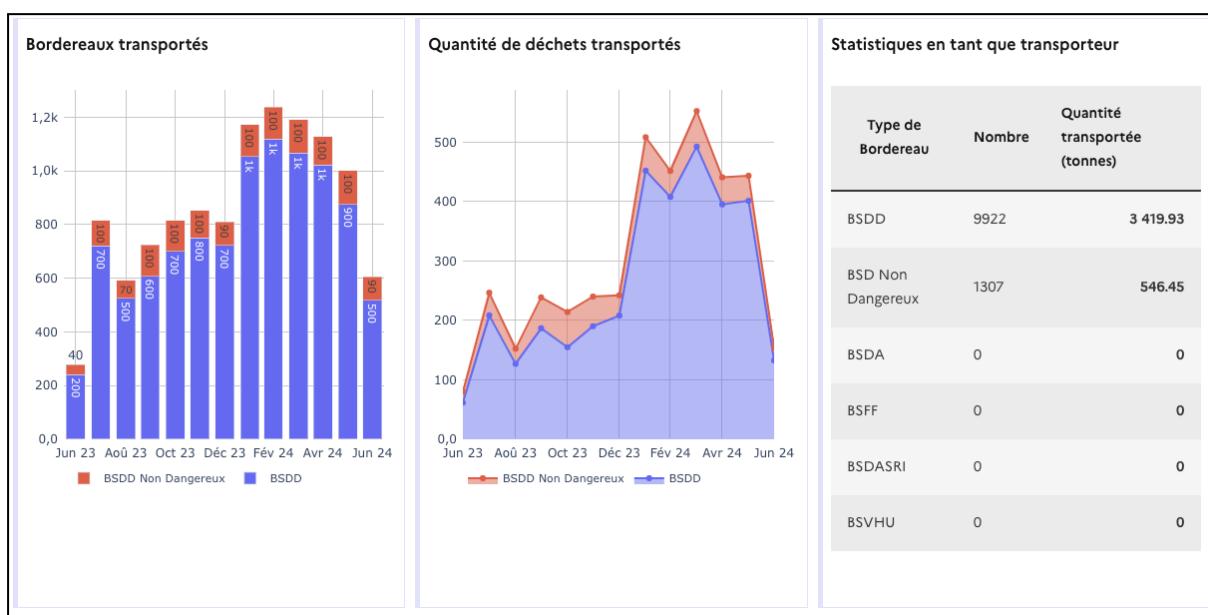
- La date de traitement déclarée et la date de signature émetteur ;
- La date de traitement déclarée et la date de signature transporteur.

☞ une écart important entre la prise en charge transport et le destinataire, peut indiquer que le déchet n'est pas reçu par le destinataire, ou que ce dernier n'a pas signé la prise en charge sur la plateforme

5. Données transporteurs

Les graphiques indiquent respectivement le nombre de BSD transportés, puis la quantité transportée, et un récapitulatif, par type de bordereau (donc de déchets) pris en charge.

La quantité indiquée est celle reçue et pesée par le destinataire.



3. Déclaration de déchets dangereux, avec un code CED non dangereux

Déclaration de déchets dangereux avec code déchet non dangereux			
L'établissement a déclaré des déchets comme étant dangereux pour les codes déchets non dangereux suivants :			
Code déchet	Description	Nombre de bordereaux émis	Quantité de déchets (reçue par le destinataire)
16 02 14	équipements mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 02 09 à 16 02 13	1 bordereau	0,61 tonnes

La réglementation prévoit que si il n'y a pas de code miroir dans la liste CED, et que la caractérisation du déchet indique que c'est un déchets dangereux, alors il faut le tracer comme tel. Trackdéchets permet donc d'indiquer que le déchet est dangereux, malgré un code CED sans “*”.

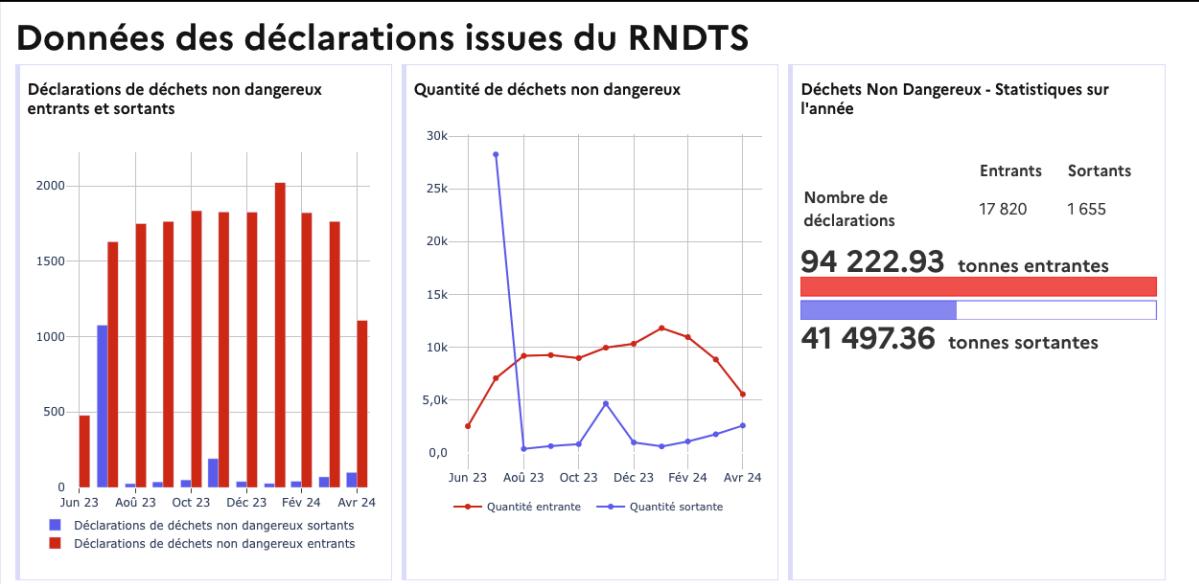
Nous vous rapportons dans ce tableau les codes de déchets non dangereux qui ont été utilisés par l'émetteur en le forçant “dangereux” dans Trackdéchets.

☞ ! Point de vigilance : S'assurer que les codes utilisés ne disposent pas de code miroir, et qu'un collecteur non autorisé (déchets dangereux par exemple) ne collecte pas des déchets non autorisés (en jouant sur le code).

Nous avons pu constater que certains établissements en usent plus que de raison.

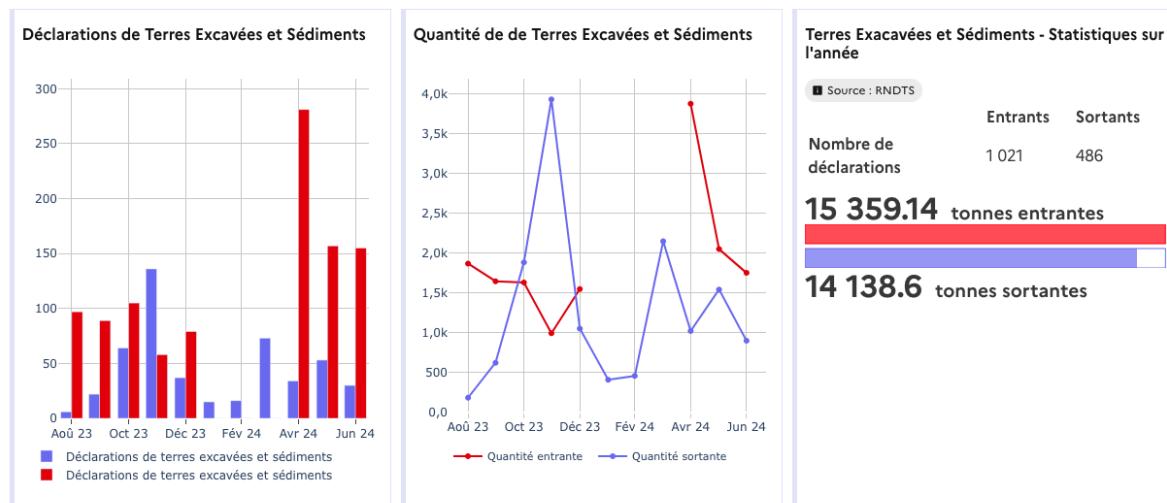
4. Données déclarées au RNDTS

1. Données des déchets non dangereux



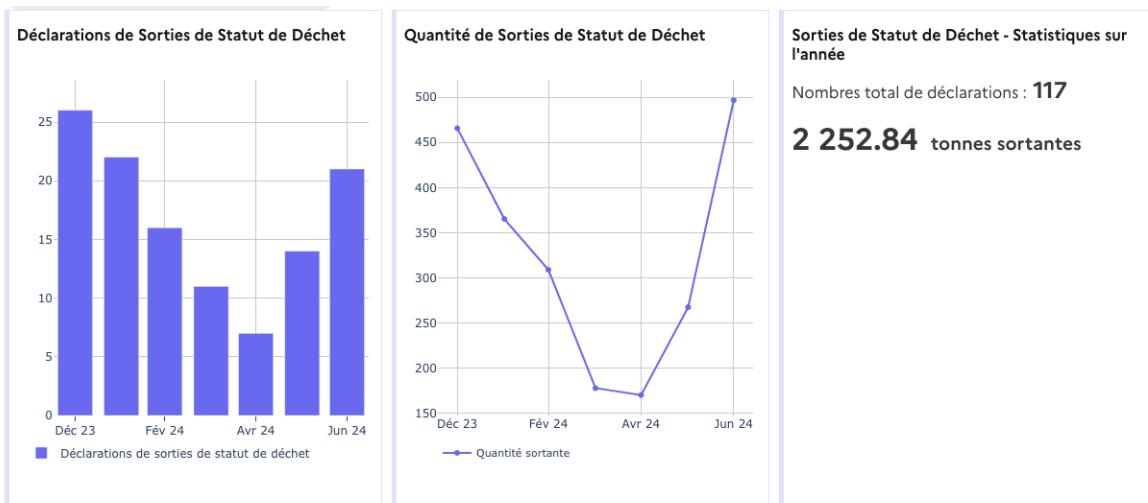
Ces données indiquent le nombre de déclarations reçues, la quantité correspondante et le delta entrant et sortant, pour les exutoires (installations d'enfouissement de déchets et installations d'incinération)

2. NEW Données relatives au terres non dangereuses déclarées



Ces données indiquent le nombre de déclarations de terres excavées et sédiments reçues, la quantité correspondante et le delta entrant et sortant.

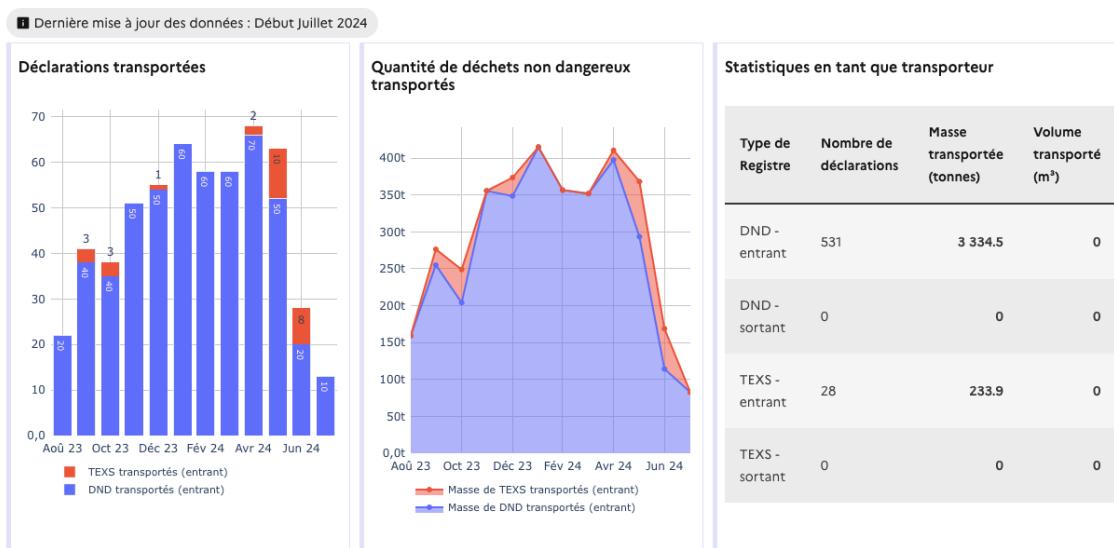
3. NEW Données des sorties de statut de déchets (SSD)



Ces données indiquent le nombre de déclarations de sorties de statut de déchets, la quantité correspondante et un récapitulatif. Plus de détails sur les SSD déclarées en annexe 7.

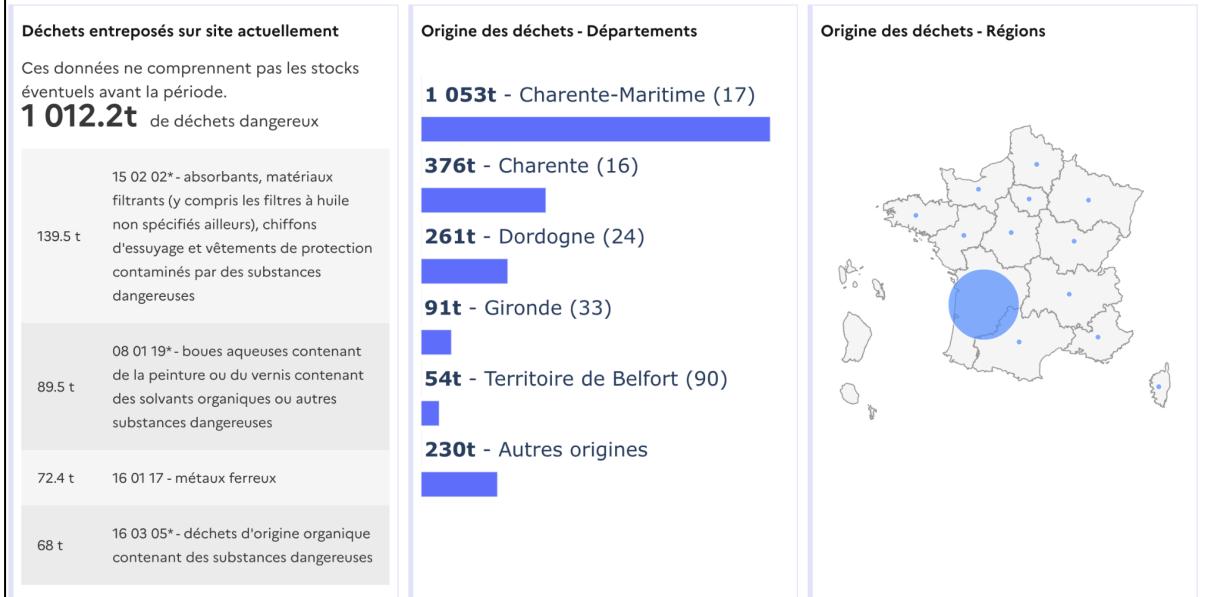
4. NEW Données relatives aux transports de déchets non dangereux et terres excavées

Données des déclarations issues du RNDTS



5. Déchets sur site et origine des déchets

Déchets sur site (théorique)



1. Déchets entreposés sur site

Les déchets entreposés sur site (chiffre en gras) comprennent tous les **déchets dangereux*** entrant et sortant (**total = entrants - sortants**), sur la période. Potentiellement, il peut y avoir plus de sortants qui proviennent de stocks historiques.

(*) code CED dangereux, pop, et code non dangereux forcés comme dangereux

Les 4 codes déchets avec le stock le plus important sur la période sont affichés. Il s'agit du delta entre les déchets réceptionnés (entrants) et expédiés (sortants) pour un même code.

⚠ Il est aussi possible que le déchet soit entré avec ce code, et soit sorti avec un autre, suite à un prétraitement par exemple.

☞ ⚠ Point de vigilance : Ces valeurs permettent de comparer avec les déchets entreposés sur site (ou enfouis, ou incinérés). Pour les traitements ou TTR, si la donnée est trop importante, il faut vérifier avec d'autres codes en sortie.

2. Graphique montrant l'origine des déchets

Ce graphique montre le top 5 des départements qui sont à l'origine des déchets (lieu d'émission du bordereau). Actuellement la localisation est extraite à partir du code postal présent dans les adresses entrées dans les bordereaux. Le graphique comprend tous les déchets tracés.

3. Carte montrant l'origine des déchets

La carte permet d'identifier rapidement l'origine géographique des déchets, par région. La taille du point est proportionnelle à la quantité par région.

Comme précédemment, la localisation est extraite à partir du code postal présent dans les adresses entrées dans les bordereaux.

☞  Point de vigilance : Certains sites disposent d'une zone de chalandise dans leur AP. Les données permettent de le vérifier.

Avant la dématérialisation, il était très difficile de vérifier l'origine géographique, surtout s'il y avait des sites intermédiaires.

4. Données ICPE/GUN

1. Rubriques ICPE

Listes des rubriques des installations associées à l'établissement

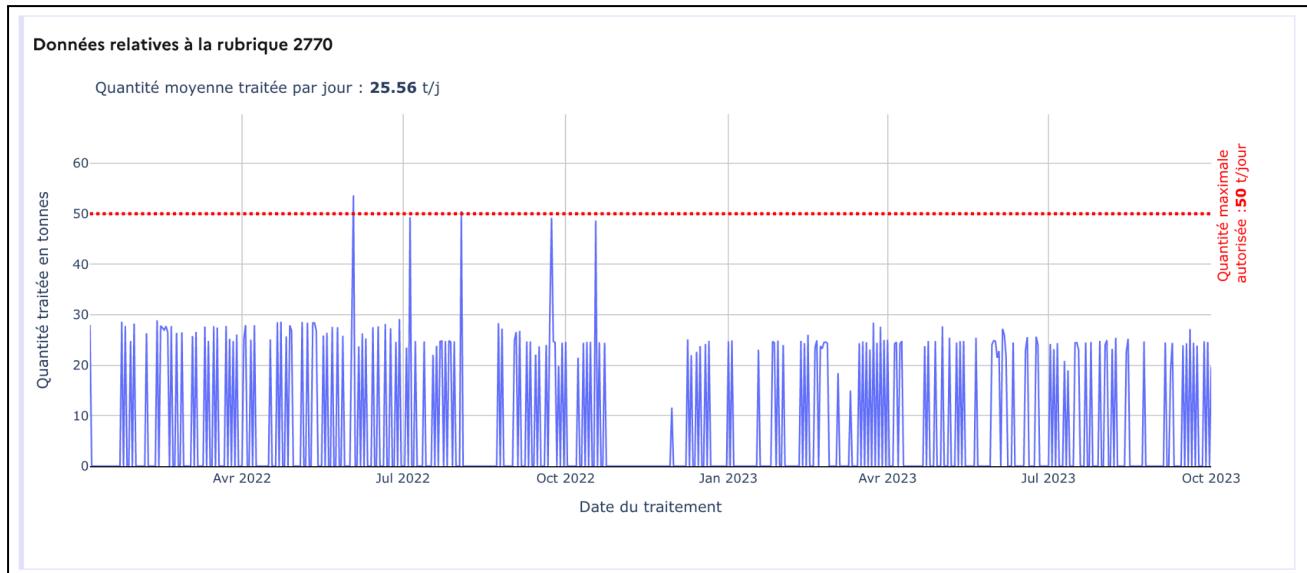
Rubrique	Nature	Quantité autorisée	Unité
1532-2.b	Stockage bois déclaré	1 500	m3
1532-2.b	Stockage bois déclaré	1 500	m3
2713-2	Métaux et déchets de métaux (transit)	490	m2
2714-1	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois,... (transit) hors 2710,2711 et 2719	13 700	m3
2714-2	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois,... (transit) hors 2710,2711 et 2719	250	m3
2714-2	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois,... (transit) hors 2710,2711 et 2719	600	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2716-1	déchets non dangereux non inertes (transit)	7 670	m3
2716-2	déchets non dangereux non inertes (transit)	600	m3
2716-2	déchets non dangereux non inertes (transit)	990	m3

Cette information vous permet de vérifier les données que Trackdéchets a récupérées à partir de la base GUN.

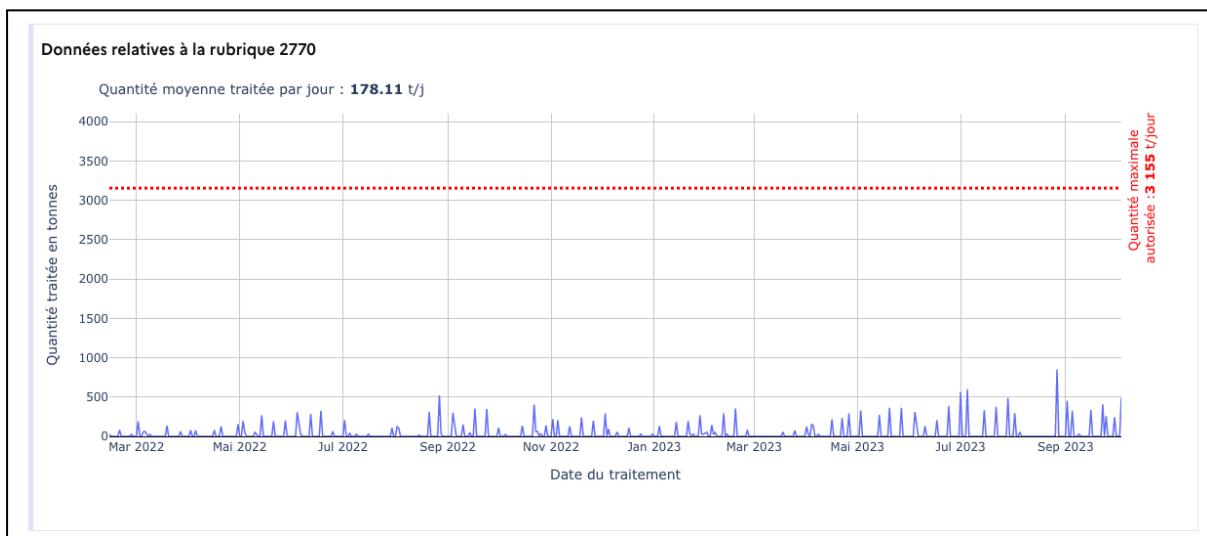
- ☞ Il est possible que nous n'ayons pas d'info si le SIRET n'a pas été renseigné dans GUN.
- ☞ Il est également possible qu'il y ait besoin de mettre à jour certaines rubriques dans GUN ou d'en supprimer les doublons.

☞ ! Point de vigilance : Ces données sont importantes puisque nous souhaitons améliorer la qualité des informations. Cela nous permet de vous alerter, par exemple, si le site à reçu des déchets dangereux, alors qu'il ne dispose d'aucune rubrique ad hoc.

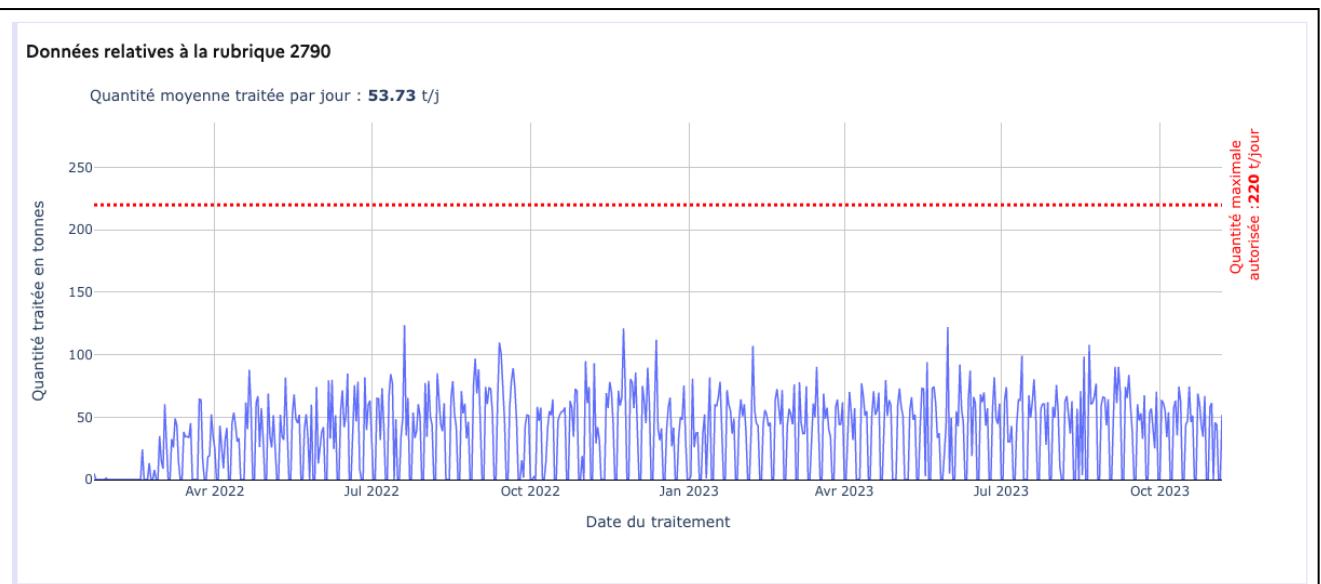
2. Graphiques relatifs aux rubriques 2770 et 2790



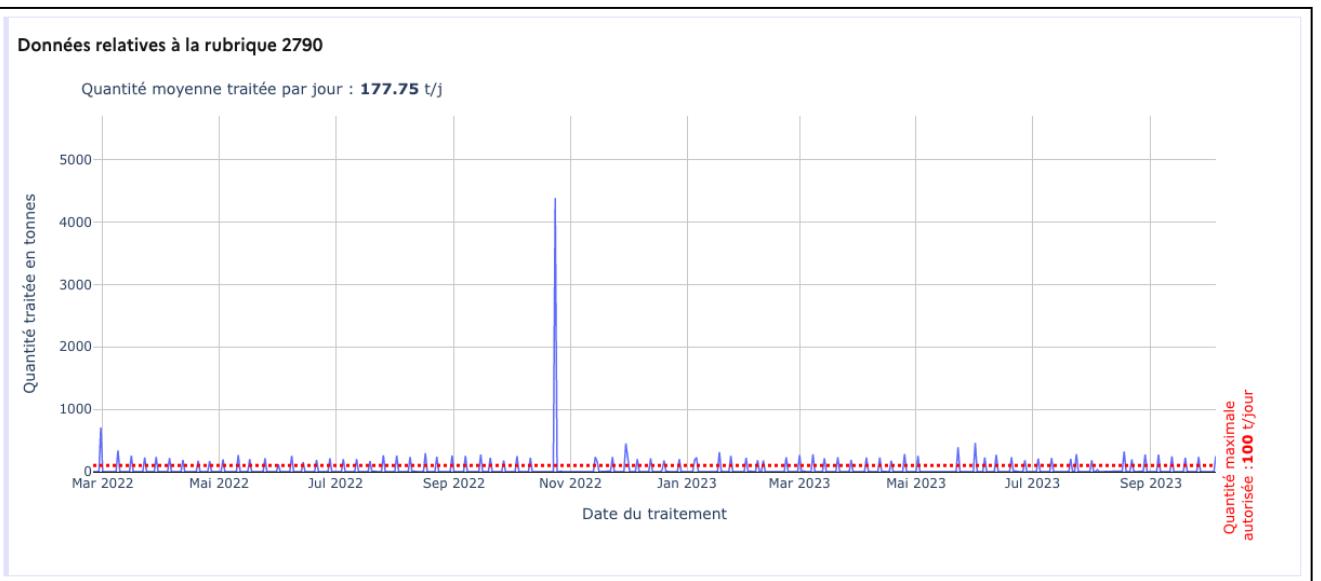
2770 - Graphe pour un cas “usuel”



2770 - Graphe pour un cas “anormal” (la Q autorisée semble incohérente)



2790 - Graphe pour un cas “usuel”

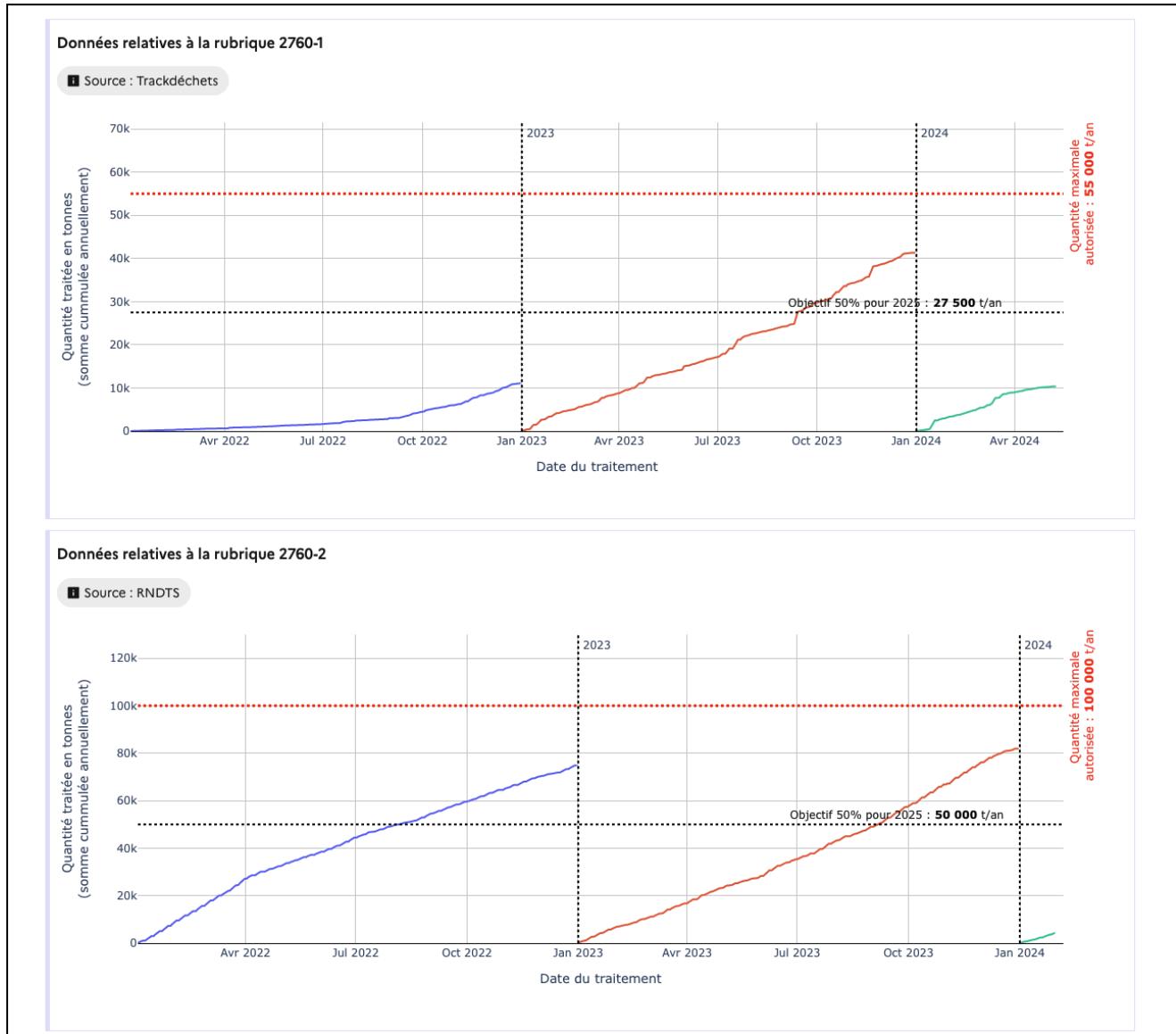


2790 - Graphe pour un cas “anormal” (une valeur fausse le graphique)

Les graphes montrent la quantité de déchets traités par jour affectée à chacune des rubriques ainsi qu'une ligne horizontale représentant la capacité autorisée issue des données GUN.

La quantité moyenne traitée par jour est également affichée (les jours pour lesquels aucun traitement n'est effectué ne comptent pas dans la moyenne).

3. Graphique relatif aux rubriques 2760-1 et 2760-2



Les graphiques représentent la quantité traitée par jour cumulée annuellement. La barre horizontale rouge, indique la capacité du site telle que renseignée sur GUN

⚠ la ligne "objectif 50%", reste indicative car elle est établie en fonction de la capacité connue et pas par rapport à la valeur à prendre en compte pour l'objectif 50% 2025

4. Alerte en cas de traitement de déchets dangereux sans la rubrique associée, autorisée

Exemple: si l'établissement a traité des déchets dangereux alors qu'il n'a pas la ou les rubriques nécessaires selon les données GUN, une alerte est affichée incluant le nombre de bordereaux concernés et le nombre total de tonnes.

☞ il est possible que GUN ne soit pas à jour.

Pour les non dangereux, les installations ont l'obligation de tenir un registre entrant à jour,

mais seules les installations d'incinération et d'enfouissement ont l'obligation de verser ce registre au RNDTS. A venir: données des DND pour les 2760-2 et 2771.

⚠ L'établissement a traité des déchets dangereux sans avoir la ou les rubriques ICPE nécessaires.

Rubrique 2760-1 ou 2760-2

L'installation ne dispose pas à notre connaissance de la rubrique 2760-1 ou 2760-2, pour autant, l'établissement a indiqué D5 comme traitement pour **2435** bordereaux soit un total de **20 430.33** tonnes traitées.

Autre exemple

⚠ L'établissement a traité des déchets dangereux mais les données ICPE sont manquantes

L'installation ne dispose pas à notre connaissance de la rubrique 2760-1 ou 2760-2, pour autant, vous trouverez ci-après la liste des bordereaux dont l'entreprise, destinataire, a indiqué D5 comme traitement.

N° du bordereau	Type de bordereau	Date opération	Quantité traitée (en tonnes)
BSD-20220908-	BSDD	08/09/2022 00:00	30.2
BSD-20220908-	BSDD	13/09/2022 00:00	7.8
BSD-20220908-	BSDD	09/09/2022 00:00	21.1
BSD-20220909-	BSDD	09/09/2022 00:00	29

5. Ruptures de traçabilité

Les arrêtés préfectoraux peuvent prévoir une autorisation de rupture de traçabilité pour certains déchets. Nous indiquons dans le tableau, les déchets et bordereaux pour lesquels l'établissement qui les a reçu, a indiqué "Rupture de traçabilité autorisée par arrêté préfectoral pour ce déchet "

Rupture de traçabilité			
L'établissement a indiqué sur les BSDs être autorisé à la rupture de traçabilité, par arrêté préfectoral pour les déchets suivants:			
Code déchet	Description	Nombre de bordereaux	Quantité totale
08 03 08	déchets liquides aqueux contenant de l'encre	1 bordereau	9.9 tonnes
02 03 05	boues provenant du traitement in situ des effluents	3 bordereaux	9.76 tonnes
16 03 03*	déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses	3 bordereaux	9 tonnes
06 13 02*	charbon actif usé (sauf rubrique 06 07 02)	27 bordereaux	84.22 tonnes
08 01 15*	boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	1 bordereau	8.94 tonnes
08 01 17*	déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	5 bordereaux	8.56 tonnes
06 02 05*	autres bases	9 bordereaux	78 tonnes
16 10 01*	déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses	44 bordereaux	760.16 tonnes
13 08 02*	autres émulsions	10 bordereaux	72.68 tonnes

- ☞ Trackdéchets ne peut pas obtenir cette information des arrêtés d'autorisation, ceux-ci n'étant pas dématérialisés.
- ☞ C'est pourquoi nous vous proposons la liste des déchets pour lesquels l'exploitant a indiqué être autorisé à la rupture de traçabilité lors d'un tri, transit, regroupement ainsi que le nombre de bordereaux concernés et le tonnage associé.

⚠ Point de vigilance : s'assurer que le site est autorisé à la rupture de traçabilité pour les déchets indiqués.

5. Données échanges transfrontaliers

1. Données GISTRID

Ces données indiquent les notifications qui ont été effectuées ces dernières années. Elles sont regroupées par année et numéro d'identifiant GISTRID, pour les importations et les exportations. Pour plus de détails, sur ces données, il faut se rapprocher du PNTTD.

Exemple:

Données issues de GISTRID							
Source : GISTRID/PNTTD Cet établissement porte le numéro GISTRID 1 [REDACTED] 03 FR.							
Importations							
Annee de fin autorisée des échanges	Numero GISTRID de l'établissement d'origine	Nom de l'établissement d'origine	Pays de l'établissement d'origine	Codes déchets	Opérations effectuées	Nombre de transferts effectués	Quantités reçues (t)
20	[REDACTED] 17 DE	[REDACTED]	DE	20 03 01	R3	1240	6 291.5
21	[REDACTED] 17 DE	[REDACTED]	DE	20 03 01	R3	657	4 455.48
21	[REDACTED] 032 DE	[REDACTED]	DE	20 03 01	R3	405	469.9
22	[REDACTED] 032 DE	[REDACTED]	DE	20 01 08, 20 02 01, 20 03 01	R3	1330	7 393.24
23	[REDACTED] 032 DE	[REDACTED]	DE	20 01 08, 20 02 01, 20 03 01	R3	966	5 490.9
24	[REDACTED] 032 DE	[REDACTED]	DE	20 03 01	R3	193	1 428.46
Exportations							
Annee de fin autorisée des échanges	Numero GISTRID de l'établissement destinataire	Nom de l'établissement destinataire	Pays de l'établissement destinataire	Codes déchets	Opérations effectuées	Nombre de transferts effectués	Quantités reçues (t)
20	[REDACTED] 059 DE	[REDACTED]	DE	20 03 01	R1	271	509.17
22	[REDACTED] 059 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12, 20 03 01	R1	1901	11 657.39
22	[REDACTED] 007 LU	[REDACTED]	LU	20 01 38	R1, R3	636	1 458.04
22	[REDACTED] 014 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12	R1	2063	28 164.73
23	[REDACTED] 059 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12, 20 03 01	R1	2000	18 681.4
23	[REDACTED] 007 LU	[REDACTED]	LU	19 12 07	R1, R3	395	6 779.18
23	[REDACTED] 014 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12	R1	1839	24 239.31
24	[REDACTED] 059 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12, 20 03 01	R1	1091	14 668.11
24	[REDACTED] 014 DE	[REDACTED]	DE	19 12 12	R1	424	7 825.92

2. Données Trackdéchets

Dans le cas des exportations, il est probable d'avoir également, des bordereaux qui ont été reçu par une installation de tri, transit, regroupement, avec comme destinataire final renseigné, une installation à l'étranger, qui permet d'archiver le bordereau avec la mention "Suivi PNTTD"

Données Trackdéchets

Liste des déchets dont la destination ultérieure prévue est à l'étranger :

SIRET ou N° de TVA du destinataire	Nom du destinataire	Pays du destinataire	Code déchet	Description	Opération réalisée	Quantité (t)
ESB39		ES	01 03 05*	autres stériles contenant des substances dangereuses	D9F	5.5
ESB39		ES	03 03 99	déchets non spécifiés ailleurs	D9F	7.43
ESB39		ES	06 01 02*	acide chlorhydrique	D9F	0.81
ESB39		ES	06 01 03*	acide fluorhydrique	D9	187.37
ESB39		ES	06 01 03*	acide fluorhydrique	D9F	139.19
ESB39		ES	06 01 05*	acide nitrique et acide nitreux	D9F	3.45
ESB39		ES	06 01 06*	autres acides	D12	2.21
ESB39		ES	06 01 06*	autres acides	D8	2.58
ESB39		ES	06 01 06*	autres acides	D9	82.06

6.ANNEXES

1. Liste des déchets entrants/sortants

Liste des déchets entrants, sortants et transportés			
Code déchet	Description	Type de flux	Quantité (t)
01 04 99	déchets non spécifiés ailleurs	→Entrant	29.82 t
01 04 99	déchets non spécifiés ailleurs	Transporté	28.78 t
02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses	→Entrant	20.41 t
02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses	Sortant→	14.18 t
02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses	Transporté	20.44 t
03 01 05	sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04	→Entrant	1.06 t
03 01 05	sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04	Transporté	1.06 t
03 02 04*	composés inorganiques de protection du bois	→Entrant	1.45 t
03 02 04*	composés inorganiques de protection du bois	Transporté	2.11 t

Ce tableau reprend, sur la période, la liste des déchets entrant ou sortant ou transportés. Les codes sont triés dans l'ordre croissant ce qui permet d'une ligne à l'autre de voir les entrants et sortants.

Cette liste permet de voir aussi des erreurs ou aberrations qui peuvent encore apparaître bien que des contrôles ne permettent plus de faire des BSD > 40 tonnes si le mode de transport renseigné est la route (depuis février 2023).

2. Liste des bordereaux annulés

Numéro de bordereau	Date de l'annulation	SIRET émetteur	SIRET destinataire	Code déchet	Nom du déchet	Quantité (t)	Motif renseigné
BSD-20220805 [REDACTED]	13/02/2023 16:13	7 [REDACTED] 2	31 [REDACTED]	16 01 07*	FILTRE A HUILE ET CARBURANT en fût	3,076	Mauvais Siret du cadre 2 , remplacé par le BSD BSD-20221206-CTVG639B6
BSD-20230220 [REDACTED]	28/02/2023 10:48	41 [REDACTED]	31018842000031	13 01 10*	HUILES USAGEES CLAIRES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20230202 [REDACTED]	28/02/2023 13:08	2 [REDACTED] 8	31 [REDACTED]	20 01 14*	ACIDES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20230202 [REDACTED]	28/02/2023 13:08	2 [REDACTED] 8	31 [REDACTED]	16 09 04*	COMBURANTS	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 [REDACTED] 23S	28/02/2023 14:45	35 [REDACTED]	310 [REDACTED]	13 01 13*	HUILE ENTIERE	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20230202-78D3XBQM1	28/02/2023 16:09	25 [REDACTED]	3 [REDACTED] 1	20 01 15*	08__BASES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 [REDACTED] 3B4E	02/03/2023 16:49	31 [REDACTED]	3 [REDACTED]	16 01 07*	FILTRE A HUILE	N/A	Erreur de creation du BSD TD de la part de C. AULNAY
BSD-20230210-XZWB79KCH	09/03/2023 15:26	24 [REDACTED]	3 [REDACTED]	16 03 05*	PRODUITS NON IDENTIFIES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 [REDACTED] QDS7	09/03/2023 18:56	30 [REDACTED]	3 [REDACTED]	06 01 06*	PF / SF / MP / LF SPECIAUX - Soumis	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 [REDACTED] DMP	14/03/2023 08:41	42 [REDACTED]	31 [REDACTED]	16 03 03*	DDQD STANDARDS	N/A	Annulation du BSD TrackDechet

Trackdéchets permet d'annuler un bordereau. Le principe est le même que celui de la révision. Une entreprise propose et l'autre doit valider.

La tableau reprend la liste des bordereaux annulés et dans lesquels l'établissement a été visé (en tant qu'émetteur ou destinataire).

Il peut y en avoir un grand nombre puisque la fonction "annuler" est permise depuis mars 2023 et certains ont fait un rattrapage sur des antécédents.

Exemple : l'installation de destination s'aperçoit qu'il y a doublon de bordereaux pour un même déchet, mais les 2 bordereaux ont quand même été signés par le producteur et le transporteur (ça arrive !) . Il doit donc proposer l'annulation du bordereau via la fonction révision de Trackdéchets et le producteur doit l'accepter (il peut la refuser). Le motif est obligatoire.

☞ ! Point de vigilance : Un grand nombre d'annulation indique un pb de gestion. (soit doublon de bsd, soit manque de vigilance du producteur, du transporteur)

Il pourrait aussi y avoir un accord entre le producteur et l'installation de destination pour annuler un bordereau et se débarrasser des déchets dans des conditions contraires aux règles.

3. Liste des bordereaux sur lesquels l'entreprise est à la fois producteur et destinataire

Dans certaines situations (ex: EPI amiante, ou site producteur fermé) cette situation peut s'expliquer.

Liste des bordereaux pour lesquels l'établissement s'est positionné en tant qu'émetteur et destinataire

Numéro de bordereau	Date de l'envoi	Date de la réception	Nom du chantier	Adresse du chantier	Code déchet	Nom du déchet	Quantité (t)
BSD-20221215-[REDACTED]	15/12/2022 10:42	15/12/2022 00:00	. TEPF RETIA	LOT AF	19 12 11*	Emballages vides souillés S4-[REDACTED]	5,8
BSD-20230308-[REDACTED]	08/03/2023 16:05	08/03/2023 00:00	. TEPF RETIA	LOT AF	19 12 11*	Solides organiques non halogénés	4,169

☞ ! Point de vigilance : Cependant, il est possible que certains collecteurs, ne cherchent pas les identifiants du producteur (ou ce dernier n'est pas inscrit) et s'inscrivent à sa place.

4. Liste des collectes chez des particuliers (BSDA)

Le particulier ne signe pas sur Trackdéchets, et certains établissements, profitent de cette "faille" pour indiquer un établissement en tant que particulier.

Cette pratique ne permet pas au producteur de disposer de la traçabilité, fausse les registres et les révisions potentielles.

☞ ! Point de vigilance : Nous relevons régulièrement des noms d'entreprises ou de collectivités enregistrés comme "particuliers" de façon à accélérer la signature ou éviter de demander au producteur de s'inscrire.

Liste des collectes chez les particuliers

Numéro de bordereau	SIRET du destinataire	SIRET de l'entreprise de travaux	Date de l'envoi	Date de la réception	Nom de l'émetteur	Adresse de l'émetteur	Nom du chantier	Adresse du chantier	Code déchet	Nom du déchet	Quar
BSDA-20220901-	000000	000000	07/11/2022 00:00	N/A	Mme VERDURE Geneviève	1 RUE	XXXXX	48 avenue du Maréchal Foch	17 06 01*	COLLE DE CARRELAGE	
BSDA-20220901-	000000	000000	07/11/2022 00:00	N/A	Mme VERDURE Geneviève	1 RUE	XXXXX	48 avenue du Maréchal Foch	17 02 04*	DALLE DE SOL	
BSDA-20221026-	000000	000000	07/11/2022 00:00	N/A	Mme VERDURE Geneviève	1 RUE	XXXXX	48 avenue du Maréchal Foch	17 06 05*	Conduit en fibrociment	
BSDA-20221123-	000000	000000	05/12/2022 00:00	N/A	Florence ANO	67 Rue Maurice RAVEL	XXXXY	67 Rue Maurice RAVEL	17 06 05*	Enduit + Peinture	

5. Liste des bordereaux avec des quantités aberrantes.

Depuis le printemps 2023, nous limitons à 40 tonnes les transports par la route. Mais il se peut qu'il reste des erreurs antérieures

Liste des bordereaux avec des quantités aberrantes

Une quantité est dite aberrante si elle dépasse 40t pour un BSDD, BSDA, BSVHU ou 20t pour un BSDASRI ou un BSFF.

Type de bordereau	Numéro de bordereau	SIRET de l'émetteur	SIRET du destinataire	Date de l'envoi	Date de la réception	Code déchet	Nom du déchet	Quantité (t)
BSDD	BSD-20221011-[REDACTED]	3[REDACTED]	3[REDACTED]	11/10/2022 09:42	11/10/2022 00:00	19 12 11*	Liquides BPC toxiques dangere	43.1
BSDD	BSD-20221104-[REDACTED]	3[REDACTED]	5[REDACTED] 3	04/11/2022 15:37	04/11/2022 15:37	20 01 99	RADIOS	675
BSDD	BSD-20221125-[REDACTED]	3[REDACTED]	3[REDACTED]	25/11/2022 09:22	25/11/2022 00:00	19 12 11*	Liquides HPC non halogenes in	41.4
BSDD	BSD-20221223-[REDACTED]	3[REDACTED]	[REDACTED] 1	23/12/2022 10:21	23/12/2022 00:00	19 12 11*	Emballages vides souilles S4-SL3FUAB	40.7
BSDD	BSD-20221223-[REDACTED]	3[REDACTED]	3[REDACTED]	23/12/2022 10:21	23/12/2022 00:00	19 12 11*	Liquides HPC non halogenes in	52.8

6. Liste des déchets sortant d'une installation d'incinération

A la demande de l'inspection, nous éditons cette annexe qui permet de visualiser si les déchets liés à l'entretien des incinérateurs notamment sont bien renseignés et en quelle quantité.

Incinérateur - Liste des déchets dangereux sortants

Source : Trackdéchets

Code déchet	Dénomination usuelle	SIRET du destinataire	Code opération	Quantité (t)
06 01 01*	ACIDE SULFURIQUE CDT SUP 100L		D9F	1.24
06 04 04*	DECHEZ DE MERCURE		R12	0.47
06 04 04*	DECHEZ DE MERCURE		D13	0
11 03 01*	BAINS CYANURES		D10	20.12
16 02 13*	TRANSFORMATEUR + HUILE SANS PCB		R1	0.06
16 02 14	DEEE		R13	0.28
16 02 14	DEEE		R4	6.6
16 03 03*	BAINS DE NICKEL		D9F	3.12
16 03 05*	LIQUIDES CORROSIFS ACIDES CDT SUP A 100L		D10	76.44
16 03 05*	ISOCYANANTE POLYMERISE		R1	0.11
16 05 07*	CHLORURE FERRIQUE		D9F	2.84
16 07 08*	Eaux souillées		D9F	1 075.04

7. NEW Liste des Sortie de Statut de Déchets déclarés par l'installation

Liste agrégée par code déchet entrant, et définition du SSD avec la quantité déclarée (qui correspond à la quantité de déchets transformée en SSD).

Résumé des Sorties de Statut de Déchet

Source : RNDTS

Code déchet	Dénomination déchet	Dénomination SSD	Quantité
15 01 01	BOIS B BRUT	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	56.55 t
15 01 03	BOIS D'EMBALLAGES BRUTS	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	556.4 t
17 02 01	BOIS B BRUT	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	296.65 t
19 12 07	BOIS D'EMBALLAGES GRAPPINES	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	3 109.45 t
19 12 12	BOIS D'EMBALLAGES BRUTS	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	186.45 t
20 01 38	DEA BOIS EN MELANGE	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	2 052.6 t
20 01 39	BOIS B BRUT	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	17.3 t
20 01 40	FERRAILLES/METAUX	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	33.6 t
20 03 01	BOIS B BRUT	BOIS D'EMBALLAGES BROYES SSD	97 t